

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 9 juin 2026

L'an deux mille-vingt-six, le mardi seize juin à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Nicolas JOYAU, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de membres présents : 45

Etaient présents :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme BARILLON, M. BEAUGÉ, M. BERTHAUX, M. BOURGUIGNON, Mme COLLET, Mme COUE DA SILVA, M. DEGOULET, M. DEROO, M. GODEFROY, M. JOYAU, Mme LAMY, M. LECERF, M. LEPRUN, M. LIZORET, M. MATA, M. MAUGER, M. SIMAR, M. VINCENT.

Délégués suppléants : M. JURASCHEK, M. SAVARY, M. ZANNIER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE

Délégués titulaires : Mme MAHÉRAULT, Mme ONRAED.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégué suppléant : M. PAILLETTE.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. BENARD, M. CAREL, M. CHEDEVILLE, M. COLAS, M. COOL, Mme COTTRON.

Délégué suppléant : M. BRETHES, M. TISSIER.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégués titulaires : M. CICHETTI, M. GERMAIN, M. PICODOT.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Délégués titulaires : M. CAILLOUET, M. MAUNOURY.

⇒ SMICTOM DE LA BRUYERE

Délégués titulaires : M. BOUJRAD, Mme FIEFFÉ, M. MARTIN.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : Mme FOUREZ, Mme LONCLE, M. OUIN.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. LANDREIN.

Délégué suppléant : M. PINEL.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : M. BONNE, Mme BOSQUER, M. DE WINTER, M. DUBAS, M. JEANNE, Mme LEPETIT, M. POTTIER, M. RENOUF, M. SIX.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. BUFFETRILLE, M. HOTTELART, M. RENAUD.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. DESHAYES, M. GROULT, Mme ZEYMES.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégués titulaires : Mme DUBOS.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. JUS, Mme MOSTIER.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme AUBERT, M. AUBERT, M. COUTANCEAU, M. ESCACH, M. GRIPPON.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. HEUTTE.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : Mme AUGÉ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Délégués titulaires : M. DELILE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

13. RAPPORT ANNUEL 2025 DU SYVEDAC SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS – COMMUNICATION

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 pris pour l'application de l'article 98 de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

- Rappelle que "lorsque la compétence de traitement des déchets ménagers et assimilés a été transférée à un groupement de collectivités, celui-ci transmet à la commune ou au groupement ayant la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés, les indicateurs techniques et financiers mentionnés à l'annexe XIII relatifs au traitement des déchets ménagers et assimilés de la commune ou du groupement ayant la compétence de collecte."
- Met à jour les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Conformément à l'article L2224-17-1, le Président du SYVEDAC est tenu de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Ce rapport vise un double objectif :

- ⇒ Rassembler dans une logique de transparence, les données sur la gestion de ce service ;
- ⇒ Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle de la gestion locale des déchets.

Ce rapport est présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Il est présenté au Comité syndical pour information et transmis aux groupements membres du Syndicat pour communication.

LE COMITE SYNDICAL

Vu l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

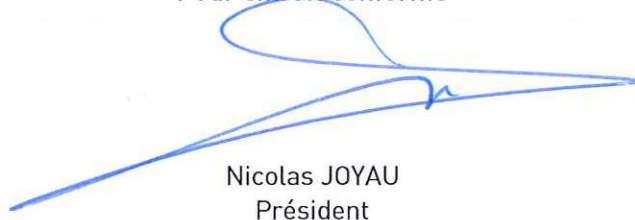
Vu le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 16 juin 2026 ;

Vu le rapport annexé à la délibération ;

Les membres du Comité syndical prennent acte du présent rapport annuel du SYVEDAC sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, pour l'année 2025.

Pour extrait conforme



Nicolas JOYAU
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

SYndicat pour la Valorisation et l'Elimination
des Déchets de l'Agglomération Caennaise

2025



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 23/06/2026

Publication - 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



1. FAITS MARQUANTS 2025

- L'adhésion depuis le 1^{er} janvier 2025 des communautés de communes Val Es Dunes et Pays de Falaise. Le Syvedac compte désormais 8 collectivités adhérentes, 252 communes et 480 000 habitants.



- La mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2024/2030, en partenariat avec les groupements adhérents, PLPDMA qui fixe des objectifs de réduction et de valorisation à l'horizon 2030 ;
- La poursuite des études pour la construction d'une 3^{ème} ligne d'incinération avec :
 - Le lancement de la procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une 3^{ème} ligne de four à l'UVE de Colombelles avec l'objectif d'attribuer le marché fin 2025 ;
 - La concertation préalable et volontaire du public dans le cadre du projet de construction d'une 3^{ème} ligne de four à l'UVE de Colombelles ;
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la construction du quai de transfert d'Hermival-les-Vaux ;
- La passation d'un marché alloti « Étude de caractérisation, de sensibilisation et création de supports de communication pour améliorer la qualité du tri et la composition des déchets et assimilés ». Ce marché rentre dans le cadre d'un contrat signé par le Syvedac avec Citeo, obtenu sur appel à projets lancé en 2023 et donnant accès à des subventions spécifiques pour financer les actions d'amélioration de la qualité du tri sélectif (soutien Citeo de 500k€ pour le SYVEDAC et ses adhérents). Sont prévues notamment dans ce marché :
 - des caractérisations des ordures ménagères résiduelles et de la collecte sélective,
 - des suivis de collecte sélective pour apprécier la qualité des tournées,
 - des opérations de sensibilisation en porte à porte auprès des usagers pour rappeler les bonnes consignes de tri,
 - la création de supports de communication.

L'objectif est de travailler sur les erreurs de tri afin d'améliorer la qualité des collectes sélectives en prévision de la mise en fonctionnement de Normantri fin 2025.

- La signature d'un nouveau contrat avec CITEO 2025-2029 pour les emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usages graphiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

2/14



- La réalisation de vidéos sur le compostage et sur le traitement des résidus de l'incinération. Ces vidéos soutiendront la compréhension par les publics des enjeux liés aux déchets et le rôle du Syvedac pour y parvenir, ainsi que leur sensibilisation aux gestes de réduction et de tri des déchets.
- La diffusion d'une campagne d'affichage sur le tri des biodéchets et le compostage, réalisée en partenariat avec le SEROC à partir de visuels signés Heula. Cette campagne a été diffusée sur le territoire du Syvedac durant l'événement national « Tous au compost » (mars-avril).
- La poursuite, en partenariat avec les groupements adhérents, du déploiement du compostage individuel partagé et des actions de sensibilisation associée.
- L'année 2025 est également marquée par la poursuite du chantier de construction du nouveau centre de tri NORMANTRI à Colombelles dont la mise en service est intervenue en décembre 2025.



26 juin 2025 : visite du chantier de Normantri avec les adhérents du Syvedac

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

3/14



2. INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire concerné : 8 groupements adhérents en charge de la collecte et des déchèteries.

GROUPEMENTS	Nombre de communes au SYVEDAC	POPULATION INSEE
Communauté urbaine CAEN LA MER	48	277 248
Communauté de communes CŒUR DE NACRE	12	24 161
Communauté d'agglomération LISIEUX-NORMANDIE	53	72 683
Communauté de communes NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	39	31 566
Communauté de communes du PAYS DE FALAISE	58	27 374
SMICTOM DE LA BRUYERE (4 communes VOO) *	4	8 718
Communauté de communes VAL ÈS DUNES	19	20 565
Communauté de communes VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON *	19	17 718
TOTAL	252	480 033

* 2 des groupements n'adhèrent au SYVEDAC que pour partie de leur territoire.

Tonnages de déchets réceptionnés par le SYVEDAC pour les 8 groupements adhérents :

TYPE DECHETS	TONNAGES	%	KG/HAB/AN (base INSEE)
Ordures ménagères	104 809	60,6	218,3
Verre	17 005	9,9	35,4
Emballages multi-matériaux	32 851	19,0	68,4
Cartons ondulés (professionnels et déchèteries)	603	0,3	
Encombrants	2 080	1,2	4,3
Résidus de jardin	14 884	8,6	31,0
Déchets alimentaires	599	0,3	1,2
TOTAL	172 831	100,0	358,8

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



CENTRES DE TRAITEMENT

CENTRES DE TRAITEMENT	TONNAGES TRAITES	MAITRISE D'OUVRAGE	MODALITE D'EXPLOITATION	NATURE DE LA VALORISATION
UVE des déchets COLOMBELLES (14)	OM + déchets propreté adhérents : 104 809	SVEDAC	Contrat de Délégation de Service Public SIRAC	Valorisation énergétique Performance énergétique : 84% - Production d'eau surchauffée pour chauffage urbain et serres - Production électricité
Centres de tri VALORPÔLE (72) ECOSPHERE (50) TRIVALO BRETAGNE (35) VEOLIA (76)	Emballages et papiers 32 851	Privée	Prestations de service SUEZ SPHERE PAPREC VEOLIA	Tri pour recyclage (valorisation matière)
VEOLIA à GIBERVILLE (14)	Cartons 614	Privée	Prestations de service VEOLIA	Mise en balles pour recyclage (Valorisation matière)
Pré-traitement du verre ST VIGOR D'YMONVILLE (76) après transfert à Rots, Giberville, Fontaine-Etoupefour, Bretteville sur Odon, St Martin de Fontenay (14)	Verre 17 005	Privée	Prestations de service SIBELCO GREEN SOLUTIONS	Recyclage (Valorisation matière)
Plate-forme de compostage BILLY (14)	Résidus de jardin PAP Et déchets alimentaires 11 133	Privée	Prestations de service SPEN	Compost (Valorisation matière)
Plate-forme de compostage DE FONTAINE-ÉTOUPEFOUR (14)	Résidus de jardin PAP 599	Privée	Prestations de service (sous-traitance SPEN) SEP VALORISATION	Compost (Valorisation matière)
Plate-forme de compostage DE SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY (14)	Résidus de jardin PAP (Régie de collecte de CAEN LA MER) 3 751	Privée	Prestations de service SMICTOM DE LA BRUYERE	Compost (Valorisation matière)
Plateforme de réception et tri des encombrants BLAINVILLE-SUR-ORNE (14)	Encombrants PAP 1 956	Privée	Prestations de service SUEZ RV NORMANDIE	Valorisation matière : 24,5% Enfouissement : 75,5%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

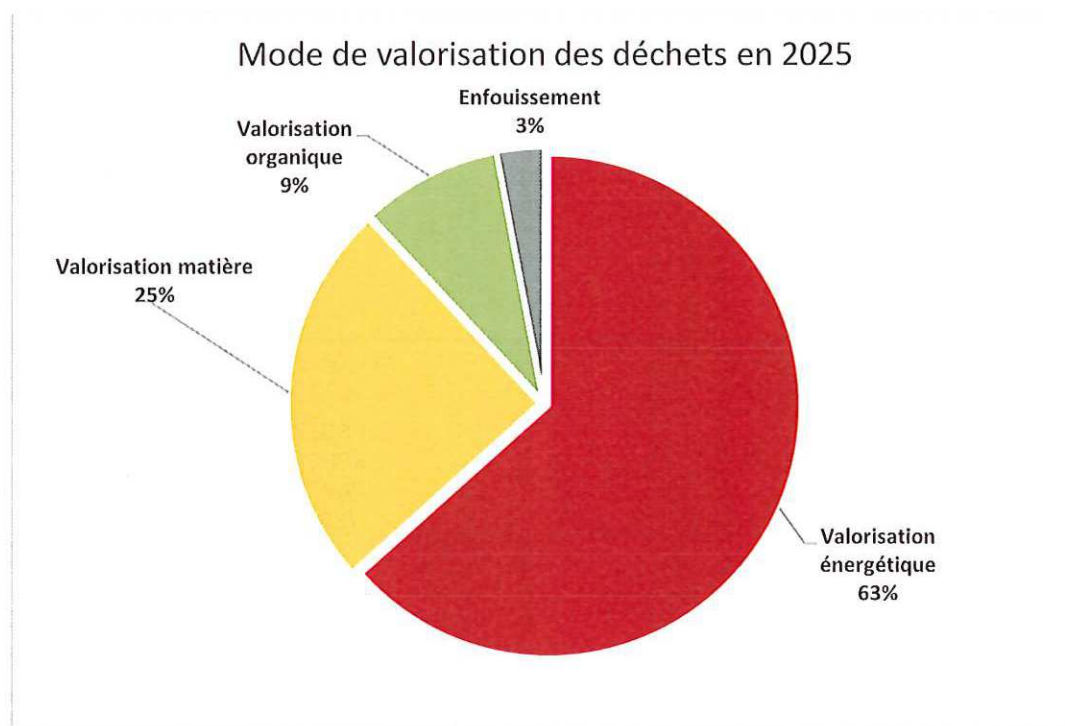
Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

5/14



Mode de traitement des déchets confiés au SYVEDAC par les groupements adhérents :



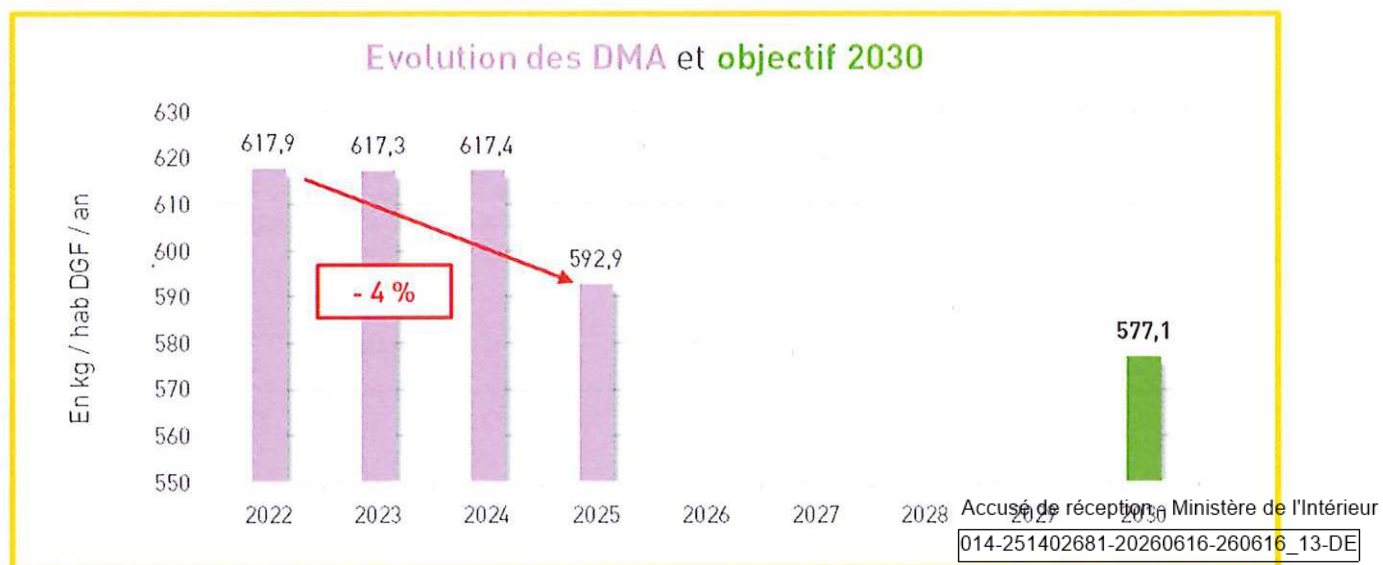
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La population prise en compte est la **population DGF**.

L'objectif du PLPDMA est de -6 % entre 2022 et 2030.

L'objectif de réduction de 3 % entre l'année de référence (2022) et la 3^{ème} année du PLPDMA est **atteint** sur le territoire.

Attention, les chiffres 2022, 2023 et 2024 sont différents de ceux indiqués dans le RA 2024 car ils incluent les données de Val à Dunes et Pays de Falaise, qui ne faisaient pas partis du territoire du SYVEDAC en 2024.

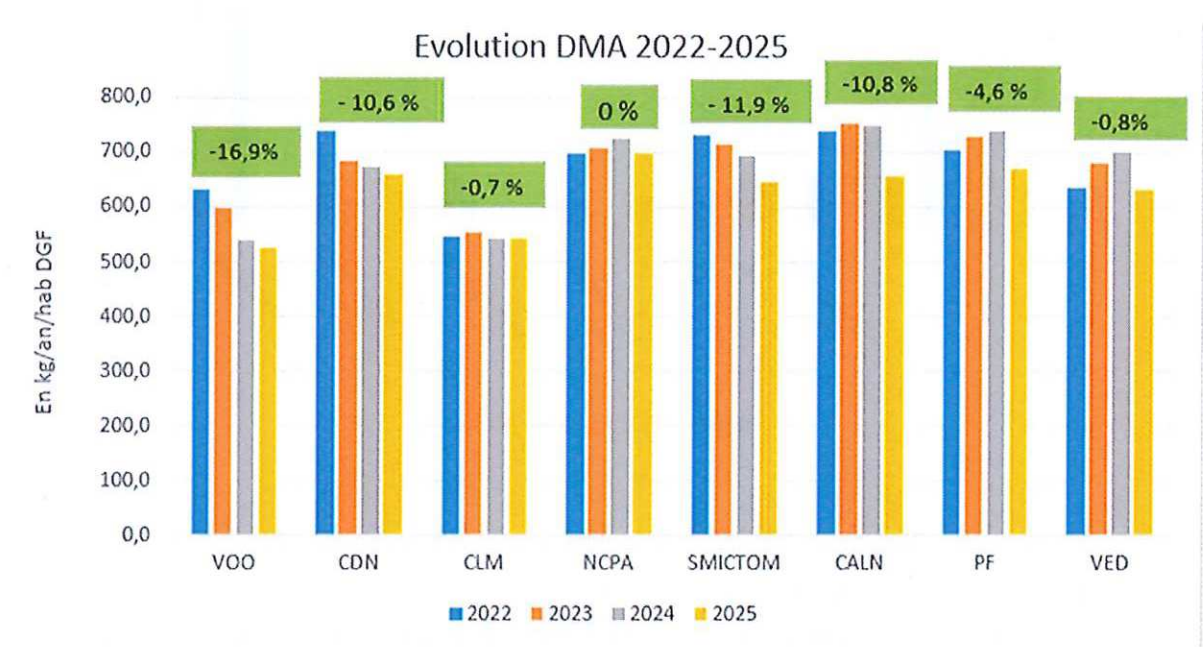


Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Cette réduction est atteinte pour 5 adhérents sur 8.
 Le graphe ci-dessous mentionne les évolutions entre les années 2022 et 2025 pour chaque adhérent :



Zoom sur l'évolution par adhérent entre 2024 et 2025 :

Adhérents	En kg / hab. DGF		Evolution en %
	2024	2025	
Caen la mer	544,2	542,1	-0,4 %
Cœur de Nacre	672,9	659,6	-2,0 %
Normandie Cabourg Pays d'Auge	724,8	696,8	-3,9 %
SMICTOM Bruyère	695,7	645,8	-7,2 %
Vallées Orne Odon	539,6	524,8	-2,7 %
Lisieux Normandie	750,3	658,2	-12,3 %
Pays de Falaise	738,0	672,3	-8,9 %
Val ès Dunes	702,8	631,4	-10,2 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

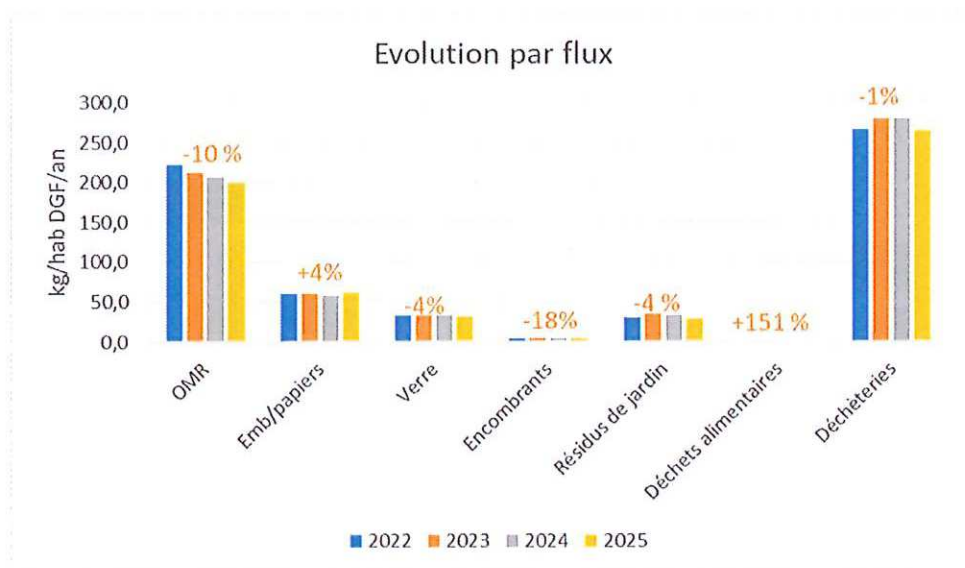
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
 Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Evolution des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) par flux entre 2022 et 2025 en kg/hab. DGF/an



La baisse des OMR se confirme. L'augmentation des tonnages d'emballages et papiers également. Cependant, les tonnages de verre sont en baisse.

Les tonnages déchèteries baissent légèrement, notamment ceux des bennes de déchets non-valorisés (-3% en moyenne sur le territoire).

Zoom sur l'évolution par flux entre 2024 et 2025 :

	2024	2025	Evolution en %
OMR	206,5	200,0	- 3 %
EMBALLAGES ET PAPIERS	57,8	62,5	+ 8 %
VERRE	33,3	32,5	- 2 %
RESIDUS DE JARDIN	32,6	28,4	- 13 %
ENCOMBRANTS	4,1	4,0	- 2 %
DECHETERIES	278,8	264,4	- 5 %
DECHETS ALIMENTAIRES	0,5	1,1	+ 120 %

Entre 2024 et 2025, les tonnages de déchèteries ont diminué pour 7 adhérents sur 8, notamment sur le territoire de Lisieux Normandie avec une forte réduction des tonnages de gravats et de résidus de jardin, à lier avec l'instauration de la redevance pour les professionnels en octobre 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

8/14



	exutoires désignés - partie ORDURES MENAGERES			
LEGOFF BREHALAISE DE TRANSPORTS	Prestations de transport des déchets du SYVEDAC entre les quais de transfert et les exutoires désignés - partie EMBALLAGES RECYCLABLES	Marché de prestations de service	30 septembre 2024	89 565,43 €
LEGOFF BREHALAISE DE TRANSPORTS	Prestations de transport des déchets du SYVEDAC entre les quais de transfert et les exutoires désignés - partie DECHETS VERTS	Marché de prestations de service	31 mars 2027	3 679,12 €
MAUFFREY SEINE OUEST	Transport Val es Dune	Marché de prestations de service	31 décembre 2025	60 780,33 €
CDC NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	Convention de gestion pour le quai de transfert de Périers-en-Auge	Convention	Durée indéterminée	108 145,57 €
VEOLIA IPODEC	Réception, tri des collectes sélectives du SYVEDAC et conditionnement des produits triés - Lot 1 [NCPA et CALN]	Marché de prestations de service	31 décembre 2026	1 126 277,65 €
SPHERE	Réception, tri des collectes sélectives du SYVEDAC et conditionnement des produits triés - Lot 4 A [Ouest Secteur CLM]	Marché de prestations de service	31 décembre 2026	768 841,95 €
PAPREC ENVIRONNEMENT	Réception, tri des collectes sélectives du SYVEDAC et conditionnement des produits triés - Lot 4 B [Centre et Nord Secteur CLM]	Marché de prestations de service	31 décembre 2026	4 362 573,40 €
ANTEA France SAS	Maitrise d'œuvre pour la construction d'un quai de transfert des déchets du SYVEDAC	Marché de prestations de service	22 novembre 2026	92 262,61 €
ASSURANCES				
SMACL	Assurance Responsabilité risques annexes	Contrat d'assurance	31 décembre 2024	6 147,92 €
SPEC MADELAINE BRISSET	Assurance Protection juridique des agents et des élus	Contrat d'assurance	31 décembre 2024	333,40 €
PROTECTAS	Mission de conseil et d'assistance permanente en assurances	Etude et conseil - 5 ans	31 décembre 2024	3 122 €
SMAC	Assurance de 3 Véhicules à usage professionnel	Contrat d'assurance	31 décembre 2024	9 369,15 €
RECYCLES	Assurance des risques statutaires du personnel	Contrat d'assurance - 6 ans	31 décembre 2024	27 180,16 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



CONTRATS DE PRESTATIONS ENTREPRISES / CONVENTION

CABINET BOURGEOIS - STRATORIAL - LOIRE HENONSCHEBERG CABINET	Mission de contrôle de la DSP pour l'exploitation de l'UVE des déchets	Marché de prestations de service	31 mai 2026	22 838,58 €
DIAC LOCATION	Location batteries pour les véhicules ZOE et KANGOO	Contrat	30 juin 2026	1 525,56 €
ÉLITE COURSES	Navette courrier entre l'Hôtel de Ville et le Syvedac (1passage/semaine)	Contrat de service	31 décembre 2025	615 €
ESAT - APAEI	Mise à disposition d'un stock de 4 000 gobelets réutilisables ainsi que les conditions de gestion et de lavage de ce stock	Convention	28 février 2025	1 112,64 €
ESAT - LES ATELIERS DU PAYS D'AUGE	Mise à disposition de gobelets réutilisables	Convention	28 février 2025	1 112,64 €
LA POSTE	Collecte PRIMO (tous les jours)	Contrat de prestations	30 juin 2025	966,60 €
LA POSTE	Contrat AFFRANCHIGO (forfait)	Contrat de prestations	30 juin 2025	1 567,72 €
CPIE VALLÉE DE L'ORNE	Prestations d'animations pédagogiques sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets sur le territoire du SYVEDAC - Visites éducatives de l'UVE et de son espace pédagogique et dans les structures de réemploi sur le territoire du SVEDAC Lot 1 et 2	Contrat de prestations	1 ^{er} juillet 2027	67 575,28 €
CLAS - CU CAEN LA MER	Convention d'adhésion	Convention	Illimitée sauf dénonciation	2348,60 €
MIST NDIE	Médecine préventive	Contrat de prestations	31 décembre 2027	0 €
TOHU BOHU - MR. CHARLY	Rédaction, conception, Mise en scène et représentation de spectacle sur la thématique du Zéro Déchet - Spectacles jeune public (lot n°1)	Marché de prestations de service	1 ^{er} janvier 2025	18 257,99 €
RENTUQUART D'HEURE	Rédaction, conception, Mise en scène et représentation de spectacle sur la thématique du Zéro Déchet - Spectacles 18/35 ans (lot n°2)	Marché de prestations de service	1 ^{er} janvier 2025	10 543,57 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-25402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



CA LISIEUX-NORMANDIE	Convention de partenariat	Convention	31 décembre 2028	86 333 €
CU CLM	Convention de gestion et de mise à disposition de moyens	Convention	31 décembre 2029	145 800 €
FINANCE ACTIVE	Gestion de la dette	Contrat	30 juin 2026	4 030,96 €
LINKWEB	Maintenance préventive, corrective et évolutive des sites internet sous Dupral	Marché de prestations de service	22 mai 2027	2 742 €
LES EPIGEES	Location et maintenance du logiciel LOGIPROX	Marché de prestations de service	21 novembre 2027	940 €
SWILE	Titres Restaurant	Contrat	31 octobre 2025	11 121 €
ACIADES	Convention entre le SYVEDAC et la CHIFFO - Kit de couches lavables	Convention	31 mai 2028	105 €
ELCIMA	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un quai de transfert des déchets-	Marché de travaux	Achèvement des travaux	169 591,51 €
BINHAPPY	Pratique compostage partagé-Lot1	Accord cadre	31 décembre 2026	26 747,73 €
COOP 5%	Prestations d'animations pédagogiques	Marché de prestations intellectuelles	1 ^{ER} juillet 2027	8 249,07 €
ECOGEOS	Caractérisation collecte sélective lot 4	Accord cadre	31 décembre 2026	27 078,80 €
LURONIUM	Etude construction 3ème ligne UVE - Etude trames écologiques	Marché		7 986,90 €
SAS ADX GROUPE	Scan et maquette 3D de l'UVE-Colombelles	Marché	Achèvement des travaux	21 134, 20 €
VERDICITE	Etude amélioration qualité du tri- lot 1	Accord cadre	31 décembre 2026	78 553,35 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



3. INDICATEURS FINANCIERS

Montant annuel global des dépenses du SYVEDAC (Compte Administratif 2025)	Mandats émis : Fonctionnement 25 001 548 € HT Investissement 2 707 622 € HT
Modalités de financement	Contribution des groupements Soutiens CITEO pour la valorisation des emballages Soutiens CITEO pour la valorisation des papiers Vente de matériaux issus de la collecte sélective
Contribution des membres du SYVEDAC pour le traitement des OM	108,00 € HT/tonne d'ordures ménagères incinérés pour les adhérents historiques (TGAP incluse = 15,00 €/tonne) 118,00 € HT /tonne pour les nouveaux adhérents Pays de Falaise et Val ès Dunes (TGAP incluse = 15,00 €/tonne)
Coût de revient net de l'incinération avec valorisation énergétique – contrat DSP SIRAC (hors investissement porté le SYVEDAC)	63,19 € HT/tonne (TGAP incluse = 15 €/tonne et déduction faite de l'intéressement, vente de chaleur et redevance garantie).
Redevance de reversement garantie SIRAC pour les déchets tiers	Soit Rg = - 838 674 €
Intéressement vente de chaleur	Engagement : 110 000 MWh/an Vente de chaleur au RCU Caen la mer : 123 112 MWh Montant des recettes SYVEDAC : 163 867 €
Contribution des membres du SYVEDAC pour le traitement des encombrants	189 € HT/tonne (TGAP incluse = 65 €/tonne)
Coût moyen du marché pour le traitement des encombrants	198,20 € HT/tonne (TGAP incluse = 65,00 €/tonne)
Coût moyen du marché pour le tri des collectes sélectives d'emballages (transport compris)	234,71 € HT/tonne entrante 312,94 € HT/tonne sortante
Contribution des membres du SYVEDAC pour le traitement des résidus du jardin	33,00 € HT/tonne
Coût global des marchés pour le traitement des résidus de jardin	31,93 € HT/tonne
Contribution des membres du SYVEDAC pour le traitement des déchets alimentaires	76,00 € HT/tonne
Contribution de NCPA, CALN et PF pour le transfert/transport des OM	0,53 € HT/tonne/km
Montant des soutiens reversés par le SYVEDAC aux groupements adhérents pour la collecte sélective	Solde du tri 2024 reversé en 2025 2 758 947 €
Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des déchets assimilés	Sans objet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

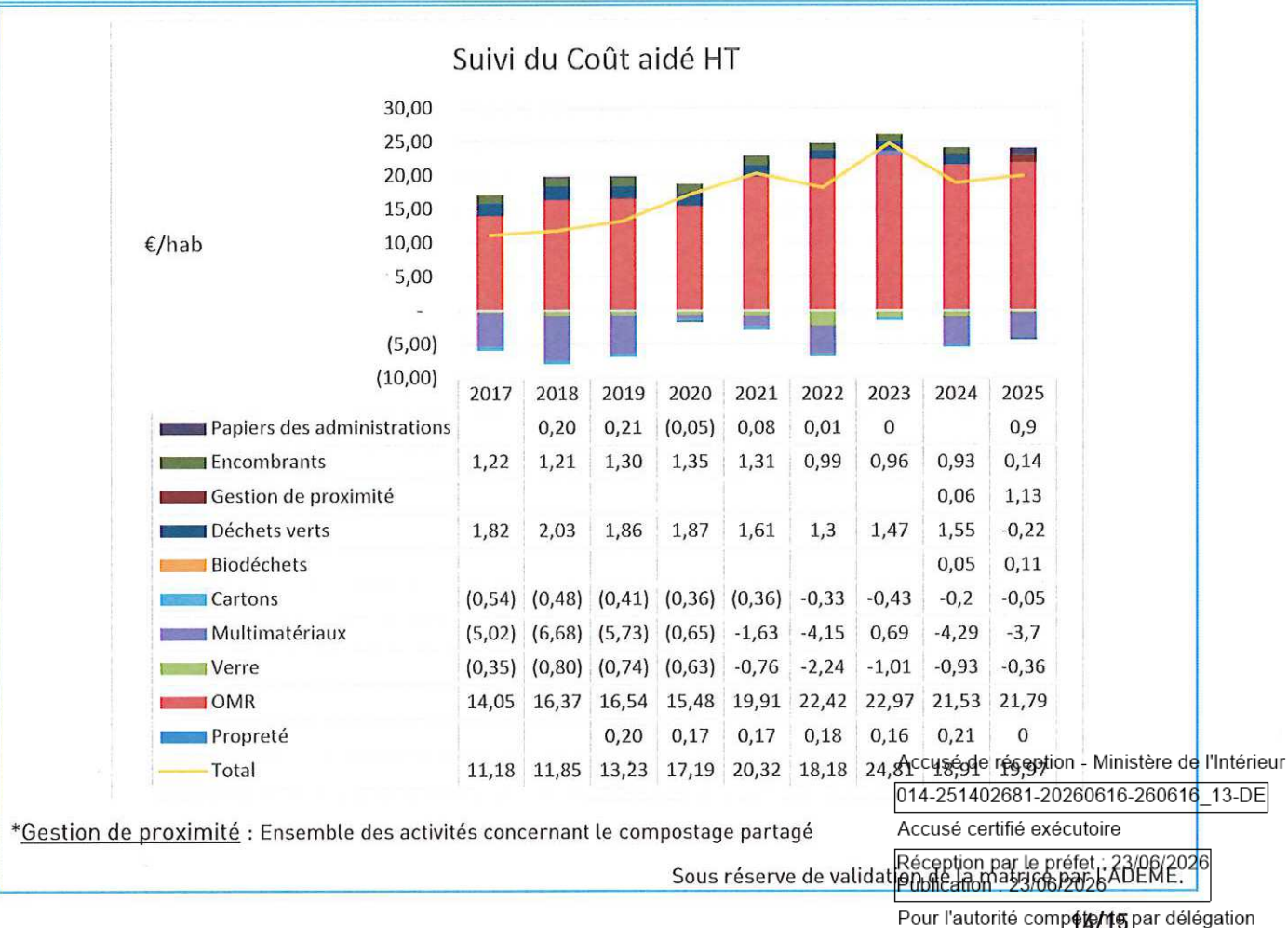
Pour l'autorité compétente par délégation



Montant des aides perçues par les organismes agréés et soutiens valorisation matière

- SOUTIEN CITEO (flux emballages) – liquidatif 2024 :	6 734 520,49 € dont :
Soutien collecte sélective	6 149 789,48 €
Soutien au recyclage des matériaux issus des mâchefers	47 401,52 €
Soutien à la valorisation énergétique des emballages	197 423,59 €
Soutien à l'action de sensibilisation	169 766,60 €
Soutien à la connaissance des coûts	170 139,30 €
Soutiens contrat d'objectif	0 €
- Montant des recettes de valorisation matière (expéditions sur 2025)	2 317 676 € dont :
Papiers (4 910 tonnes) :	503 256 €
Papiers de bureau (11 tonnes) :	1 909 €
Gros de magasin (1 911 tonnes) :	33 792 €
Plastiques (4 322 tonnes) :	751 274 €
Cartons (12 085 tonnes) :	580 844 €
Briques (Cartons complexes – 413 tonnes) :	5 338 €
Acier (1001 tonnes) :	179 128 €
Aluminium (236 tonnes) :	124 157 €
Verre (16 366 tonnes) :	137 977 €

Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets et analyse de leurs évolutions sur les trois dernières années



Matrice des coûts 2025 – Sytnhèse

Coûts agrégés en €/HT/an

	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets verts	Gestion de proximité	Encombrants	Total
Charges de structure	300 140,70	49 559,15	95 151,33	1 733,43	43 090,19	-	6 022,61	500 762,49
Communication	116 159,71	53 080,43	172 425,90	670,87	16 676,66	-	2 330,85	363 304,70
Prévention	432 914,14	71 482,66	137 243,49	2 500,24	62 152,02	68 012,41	8 686,83	790 297,54
Transfert	343 801,83	-	594 754,04	-	1 947,42	-	-	-
Transport	342 239,49	-	1 045 913,50	-	3 487,31	-	-	-
Transfert/Transport	24 561,98	-	59 462,72	-	197,69	-	-	84 222,40
Incinération	9 314 227,81	-	7 063 158,04	-	-	-	-	16 392 376,03
Tri et conditionnement	-	-	-	48 302,92	436 202,42	-	-	484 505,34
Transport et Tri	-	-	-	-	-	-	-	102 053,60
Compostage	-	-	-	-	-	-	423 887,48	423 887,48
Autre matière ou énergie	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CHARGES	10 874 045,66	174 122,24	9 168 109,03	53 207,46	563 753,71	68 012,41	440 927,78	21 473 553,17
Matériaux	-	144 337,08	2 319 644,66	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-
versement des exploitants	153 614,45	-	-	-	-	-	-	155 297,56
Soutiens des éco-organismes	32 886,70	190 193,35	8 625 734,38	-	-	-	-	8 967 219,53
Subventions	4 251,87	266,52	511,71	9,32	231,73	-	32,39	-
Subventions	77 914,67	12 865,25	24 700,70	449,99	11 185,95	-	1 563,43	-
TOTAL PRODUITS	268 667,69	347 662,20	10 970 591,44	459,31	11 417,68	-	1 595,82	11 753 060,86
CONTRIBUTIONS	10 961 486,00	- 46 515,00	- 720 287,00	17 726,00	529 711,00	-	422 728,00	11 156 182,00
COUT AIDE HT	10 605 377,97	-173 539,97	-1 802 482,41	52 748,15	552 336,03	68 012,41	439 331,96	9 720 492,30

Coût agrégés en €/HT/habitant du SYVEDAC

	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets verts	Gestion de proximité	Encombrants	Total
Total Charges (coût complet)	22,34	0,36	18,84	0,11	1,16	0,14	0,91	44,12
Coût technique	22,34	0,06	14,07	0,11	1,16	0,14	0,91	44,12
Coût partagé	22,28	- 0,33	- 3,65	0,11	1,16	0,14	0,91	25,70
Coût aidé HT	21,79	- 0,36	- 3,70	0,11	1,13	0,14	0,90	19,97
Contributions	22,52	- 0,10	- 1,48	0,04	1,09	-	0,87	22,92

Total des charges : ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par le SYVEDAC sans tenir compte par exemple des reversements du solde du tri qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre, des sorties d'actif.

Total des produits : ce montant permet de rendre compte du niveau de recettes liées au service rendu par le SYVEDAC sans tenir compte par exemple des recettes exceptionnelles telles que les 1,8 M€ versés par GDE, les remboursements de taxes foncières.

Coût technique : total des charges moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, énergie...).

Coût partagé : coût technique moins les soutiens apportés par CITEO. La comparaison des coûts technique et partagé permet de mesurer l'impact des soutiens versés par les sociétés agréées sur les coûts engagés par le SYVEDAC.

Coût aidé : coût partagé moins les aides reçues.

Montant des contributions : ensemble des contributions perçues pour financer le service (contributions des EPCI).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260616-260616_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026

Publication : 23/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

